

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CD 54

Date et lieu : le 30 aout 2012 à 20 h 00 - Tomblaine – Maison des Sports

Présents : Nicole BERNARD, Françoise LAPICQUE, Sylvie SCHLETZER, Claude BERNARDIN, Paul BILLANT, Michel DEMARET, Jean-Marie DEPARDIEU, Frédéric GIARDI, Didier LAMM, Philippe LEONI

Absents: Tony BOURRIER, Slimane SEBAOUI

Excusés: Catherine CROCE, Bernard MOUROUX, Hubert FOISSEY

Approbation du CR de la réunion du CD du 10 avril 2012

Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents à la réunion concernée (8 personnes).

Informations du Président

- **Bilan CNDS**

Le Président remercie celles et ceux qui ont participé à l'élaboration du dossier de demande de subventions CNDS. Il regrette la baisse de l'aide allouée, mais se satisfait du fait que les aides attribuées aux clubs restent stables.

- **Subvention Conseil Général**

La demande de subvention a été finalisée le jour même. Le dossier, modifié, est plus complexe à remplir. Les actions envisagées par le Comité y ont trouvé leur place et nous espérons qu'elles seront épaulées. Philippe LEONI rappelle que des aides exceptionnelles peuvent être attribuées. Il sera utile de réfléchir sur cette possibilité à l'occasion de nos diverses actions de promotion de notre discipline.

- **Vie des Clubs**

Le Président a été invité et s'est rendu aux Assemblées Générales des clubs de Lunéville, Nancy ASPTT-Jarville, Briey. Frédéric GIARDI a représenté le CD à celle de Longlaville. Le CD s'est excusé de ne pouvoir participer à l'AG du club d'Audun le Roman.

A noter l'arrêt probable du club de Bertrichamps, mais le retour de celui de Baccarat.

Bilan des Commissions

- **Développement** – Nicole BERNARD

- Handisport. Nicole Bernard fait part des actions menées et à mener concernant le Handisport en insistant sur les relations créées avec le Comité Régional Handisport, avec à la clé un projet de compétition. Elle revient aussi sur la sensibilisation effectuée auprès des scolaires à Vandoeuvre et note la participation de 100 enfants environ. Elle nous fait part de sa présence lors du tournoi Handiping de Lunéville et des Olympiades du CAPS à Dombasle. Enfin, en projet, les 1ers championnats de Lorraine Handiping en Octobre.
- Autres actions de développement. Les projets ébauchés à la fin de la dernière saison ont peu évolué lors de l'été, ce qui est compréhensible.
- Projet soutien aux clubs. Projet en phase d'élaboration, qui sera présenté lors de l'AG et qui sera mis en œuvre par la nouvelle équipe issue de cette AG.

- **Technique** – Didier LAMM

- Retour sur les stages qui se sont déroulés cet été. Participation tout juste satisfaisante. 2 candidats seulement pour l'ED.
- Inter CD : à noter la 3^e place de notre équipe 1 et la 12^e place de l'équipe 2. Bon comportement des joueurs et état d'esprit à relever et à féliciter.

- **Sportive-Arbitrage** – Françoise LAPICQUE

- Retour sur la réunion de la commission du mois de juin :
 - o Championnat par équipe : validation des résultats
 - o Coupe du CD : Croismare déclaré vainqueur du Challenge Jean Bianchi, qui sera remis lors de l'AG

- Critérium Fédéral : satisfaction de la participation départementale (augmentation des inscriptions) et franc succès du JT Ping.
- Finale par Classement : + 25 inscrits par rapport à la saison précédente, mais on n'arrive pas au niveau des années antérieures.
- CADO : 150 équipes inscrites lors des 5 tours.
- Organisations 2012-13 : toutes nos compétitions ont à ce jour un organisateur désigné. Remarque faite concernant la lisibilité des indemnités proposées. Une réécriture du document sera certainement nécessaire.
- Litiges et réclamations auprès du Comité Directeur
 - Herserange : demande de réattribution du point rencontre suite à une défaite par pénalité. Décision : la défaite par pénalité n'étant pas contestée et justifiée, il n'est d'autre possibilité que d'attribuer 0 point et donc de maintenir la décision de la Commission Sportive. Approbation à l'unanimité.
 - Mercy le Bas : demande de rétrogradation de l'équipe évoluant en D1 en D2 : la rétrogradation d'une équipe n'est pas possible. La non inscription à un niveau donné conduit à la disparition de cette équipe. Approbation à l'unanimité.
 - Mercy le Bas : demande d'indulgence concernant les amendes pour absence de JA 1^{er} degré au sein du club. A la condition qu'un joueur de ce club suive les formations nécessaires avec succès avant la fin décembre, outre la non application de l'amende prévue pour cette première phase, un avoir de quarante euros sera fait en faveur du Club de Mercy le Bas. Approbation à l'unanimité.
 - Nancy SLUC : demande d'indulgence pour des amendes infligées pour non transmission dans les délais des feuilles de rencontres (journées 1 et 4) et pour feuilles mal remplies. Le Comité décide, après délibération de ne pas donner suite à la réclamation. Approbation par 6 voix contre l'indulgence, 2 voix pour et 2 abstentions.
 - Nancy SLUC : demande d'indulgence pour une amende infligée pour équipe incomplète. . Le Comité décide, après délibération de ne pas donner suite à la réclamation. Approbation par 9 voix contre l'indulgence, 1 voix pour.

AG du CD du 7 septembre 2012

Le Président expose l'Ordre du Jour et les interventions.

En l'absence de Catherine CROCE, Paul BILLANT expose le bilan financier de l'exercice et le budget prévisionnel pour la saison à venir.

Il est à noter que le départ fin décembre 2011 de Marie-France WENTZEL a engendré une baisse des dépenses de personnel, bien compréhensible, il est aussi la cause de la baisse des recettes liées aux prestations faites dans les clubs. Le budget ayant été par ailleurs scrupuleusement exécuté, le déficit final s'explique donc par ce manque à gagner.

Le compte de résultats 2011-2012 et le bilan financier 2011-2012 sont approuvés par 8 voix pour et 2 abstentions.

Le budget prévisionnel proposé en équilibre inclut le financement d'un poste d'Agent de Développement. Ainsi, la nouvelle équipe pourra, si elle le désire, procéder à une embauche sans avoir à bouleverser le budget qui serait adopté lors de l'AG du 7 septembre.

Le budget prévisionnel est adopté par 9 voix pour et une abstention.

Michel DEMARET fait part de ses démarches auprès de MARCOTULLIO, traiteur, qui ont permis la mise en place d'un partenariat sous forme de fourniture des bouchées sucrées-salées qui accompagneront le pot de l'amitié à l'issue de l'AG.

Questions diverses

Question posée concernant les candidatures au Comité Directeur pour l'olympiade 2012-2016. Le président annonce qu'il a reçu 17 candidatures, en donne la liste mais que cette liste ne sera publiée qu'après vérification de la conformité des candidatures au regard de la circulaire fédérale.

Réunion close à 23 h 15.

Le Président du CD54
Bernardin Claude